



ANDIA EXPERTISES
Diagnostics Immobiliers

Amiante - Electricité - Gaz - Plomb - Termites - Carrez - Dpe - Radon

13 Boulevard du Salan - 19100 Brive
1 Rue du Chandon - 19000 Tulle

07 71 02 71 99

avexpert@sfr.fr

Résumé de l'expertise n° F2019-0417-SPL-BATIMENT 1

Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Adresse : **CASERNE BRUNE
BOULEVARD BRUNE**

Commune : **19100 BRIVE-LA-GAILLARDE**

Désignation et situation du ou des lots de copropriété : **Section cadastrale : NC, Parcelle numéro : NC,**

Bâtiment 1 -ETAGE RDC-1-2-3-4 Lot numéro : NC,

Périmètre de repérage : ... **BAT 1**

Nb. de niveaux : 5 (caves et combles inclus)

Nb. de bâtiments : 1

Nb. de cages d'escaliers principales : 3

	Prestations	Conclusion
	Amiante	Dans le cadre de la mission, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.
	Etat Termite/Parasitaire	Il n'a pas été repéré d'indice d'infestation de termites.



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis avant réalisation de travaux

Numéro de dossier : F2019-0417-SPL-BATIMENT 1

Date du repérage : 15/10/2019

Références réglementaires et normatives

Textes réglementaires	La mission est effectuée en application de l'article L4412-2 du Code du Travail, décret n° 2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations, arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.
Norme(s) utilisée(s)	Norme NF X 46-020 d'Août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis

Immeuble bâti visité

Adresse	Rue : CASERNE BRUNE BOULEVARD BRUNE Bât., escalier, niveau, appartement n°, lot n° : Bâtiment 1 -ETAGE RDC-1-2-3-4 Lot numéro : NC, Code postal, ville : . 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE Section cadastrale : NC, Parcelle numéro : NC,
Périmètre de repérage :	 BAT 1 Nb. de niveaux : 5 (caves et combles inclus) Nb. de bâtiments : 1 Nb. de cages d'escaliers principales : 3
Type de logement :	 Ancien bâtiment caserne
Fonction principale du bâtiment :	 Autre bâtiment de culture et de loisirs
Date de construction :	 < 1949

Le propriétaire et le donneur d'ordre

Le(s) propriétaire(s) :	Nom et prénom : ... Agence SPL BA Adresse : 10 avenue maréchal Leclerc BP80005 19101 BRIVE-LA-GAILLARDE
Le donneur d'ordre	Nom et prénom : ... Agence SPL BA Adresse : 10 avenue maréchal Leclerc BP80005 19101 BRIVE-LA-GAILLARDE

Le(s) signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage ----- Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	ELIE SEBASTIEN	Opérateur de repérage	I.Cert Parc Edonia - Bâtiment G Rue de la Terre Victoria 35760 SAINT GREGOIRE	Obtention : 20/11/2017 Échéance : 19/11/2022 N° de certification : CPDI3313

Raison sociale de l'entreprise : **ANDIA EXPERTISES** (Numéro SIRET : **510 676 992 00025**)

Adresse : **13 BOULEVARD DU SALAN, 19100 BRIVE**

Désignation de la compagnie d'assurance : **MMA SUBERVIE ASSURANCES**

Numéro de police et date de validité : **114 231 812 / 31/12/2019**

Le rapport de repérage

Date d'émission du rapport de repérage : 30/10/2019, remis au propriétaire le 30/10/2019
Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses
Pagination : le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 51 pages

Sommaire

- 1 Les conclusions
- 2 Le(s) laboratoire(s) d'analyses
- 3 La mission de repérage
 - 3.1 L'objet de la mission
 - 3.2 Le cadre de la mission
 - 3.2.1 L'intitulé de la mission
 - 3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission
 - 3.2.3 L'objectif de la mission
 - 3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire.
 - 3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)
 - 3.2.6 Le périmètre de repérage effectif
- 4 Conditions de réalisation du repérage
 - 4.1 Bilan de l'analyse documentaire
 - 4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ
 - 4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur
 - 4.4 Plan et procédures de prélèvements
- 5 Conclusion détaillé du repérage
 - 5.1 Liste des produits et matériaux présentées par catégorie
 - 5.2 Récapitulatif zone par zone
- 6 Signatures
- 7 Annexes

1. – Les conclusions

1.1. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante. (Détailé en partie 5 du présent rapport)

1.2. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2 les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations approfondies sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

2. – Le(s) laboratoire(s) d'analyses

Raison sociale et nom de l'entreprise : ... eurofins

Adresse : 4 chemin des Maures 33172 GRADIGNAN

Numéro de l'accréditation Cofrac : cofrac n°1-5840 siret 795 147 487 00032

3. – La mission de repérage

3.1 L'objet de la mission

Dans le cadre de la réalisation de travaux dans l'immeuble bâti, ou de la partie d'immeuble bâti, décrit en page de couverture du présent rapport, la mission consiste à repérer dans cet immeuble, ou partie d'immeuble, les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

3.2 Le cadre de la mission

3.2.1 L'intitulé de la mission

«Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux».

3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission

La mission est effectuée en application de l'article L4412-2 du Code du Travail, décret n° 2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations, arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de

l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.

3.2.3 L'objectif de la mission

«Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser tous les matériaux et produits contenant de l'amiante situés dans la zone impactée par les travaux.»

Des listes de matériaux pouvant contenir de l'amiante sont définies de façon non exhaustive dans l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019.

3.2.4 Le programme de repérage

Le programme de repérage est défini par 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 et l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Août 2017

Extrait de l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Août 2017 (liste non exhaustive)

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités	Plaques ondulées et planes
	Ardoises, bardeaux bitumineux
	Éléments associés à la toiture
	Éléments sous toiture
	Étanchéité de toiture terrasse
2 - Parois verticales extérieures et Façades	Fenêtres de toit, lanternaux, verrières
	Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich
	Isolant et protection thermique ou acoustique sous bardage
	Façades lourdes y compris poteaux
	Menuiseries extérieures
3 - Parois verticales intérieures	Éléments associés aux façades
	Murs et cloisons maçonnés
	Poteaux
	Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)
	Gaines et coffres verticaux
4 - Plafonds et faux plafonds	Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques
	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres
	Plafonds
	Poutres et charpentes
	Poutres et charpentes
5 - Planchers et planchers techniques	Gaines et coffres horizontaux
	Faux plafonds
	Suspentes et contrevents
	Revêtements de sols
	Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)
6 - Conduits et accessoires intérieurs	Clapets / volets coupe-feu
	Vide-ordures
	Portes et cloisons palières
	parois des équipements
	Matériels en machinerie
7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques	Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes
	Convecteurs et radiateurs électriques
	fusibles à broche
	canalisations électriques préfabriquées
	Coffres-forts
8 - Équipements divers et accessoires	Portes de placard, baignoires et éviers métalliques
	Jardinières, bac à sable incendie
	Étanchéité des murs enterrés
	Parois verticales et horizontales enterrées
	Conduits et fourreaux
9 - Fondations et soubassements	Conduits, Siphons
	Voiries
	Espaces sportifs
	Aménagements extérieurs
	Aménagements extérieurs

3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)

En plus du programme de repérage réglementaire, le présent rapport porte sur les parties de composants suivantes :

Composant de la construction	Partie du composant ayant été inspecté (Description)	Sur demande ou sur information
Néant	-	

3.2.6 Le périmètre de repérage

Descriptif des travaux : Réhabilitation de l'ensemble du bâtiment.

Néant

Descriptif des pièces visitées

Rez de chaussée - P 1	2ème étage - P 16
Rez de chaussée - P 2	2ème étage - P 17
Rez de chaussée - P 3	2ème étage - P 18
Rez de chaussée - P 4	2ème étage - P 19
Rez de chaussée - P 5	2ème étage - P 20
Rez de chaussée - P 6	2ème étage - P 21
Rez de chaussée - P 7	2ème étage - P 22
Rez de chaussée - P 8	2ème étage - P 23
Rez de chaussée - P 9	2ème étage - P 24
Rez de chaussée - P 10	2ème étage - P 25
Rez de chaussée - P 11	2ème étage - P 26
Rez de chaussée - P 12	2ème étage - P 27
Rez de chaussée - P 13	2ème étage - P 28
Rez de chaussée - P 14	2ème étage - P 29
Rez de chaussée - P 15	2ème étage - P 30
Rez de chaussée - P 16	2ème étage - P 31
Rez de chaussée - P 17	2ème étage - P 32
Rez de chaussée - P 18	2ème étage - P 33
Rez de chaussée - P 19	2ème étage - P 34
Rez de chaussée - P 20	2ème étage - P 35
Rez de chaussée - P 21	2ème étage - P 36
Rez de chaussée - P 22	2ème étage - P 37
Rez de chaussée - P 23	2ème étage - P 38
Rez de chaussée - P 24	2ème étage - P 39
Rez de chaussée - P 25	2ème étage - P 40
Rez de chaussée - P 26	2ème étage - P 41
Rez de chaussée - P 27	2ème étage - P 42
Rez de chaussée - P 28	2ème étage - P 43
Rez de chaussée - P 29	3ème étage - P 1
Rez de chaussée - P 30	3ème étage - P 2
Rez de chaussée - P 31	3ème étage - P 3
Rez de chaussée - P 32	3ème étage - P 4
Rez de chaussée - P 33	3ème étage - P 5
Rez de chaussée - P 34	3ème étage - P 6
Rez de chaussée - P 35	3ème étage - P 7
Rez de chaussée - P 36	3ème étage - P 8
Rez de chaussée - P 37	3ème étage - P 9
Rez de chaussée - P 38	3ème étage - P 10
Rez de chaussée - P 39	3ème étage - P 11
1er étage - P 1	3ème étage - P 12
1er étage - P 2	3ème étage - P 13
1er étage - P 3	3ème étage - P 14
1er étage - P 4	3ème étage - P 15
1er étage - P 5	3ème étage - P 16
1er étage - P 6	3ème étage - P 17
1er étage - P 7	3ème étage - P 18
1er étage - P 8	3ème étage - P 19
1er étage - P 9	3ème étage - P 20
1er étage - P 10	3ème étage - P 21
1er étage - P 11	3ème étage - P 22
1er étage - P 12	3ème étage - P 23
1er étage - P 13	3ème étage - P 24
1er étage - P 14	3ème étage - P 25
1er étage - P 15	3ème étage - P 26
1er étage - P 16	3ème étage - P 27
1er étage - P 17	3ème étage - P 28
1er étage - P 18	3ème étage - P 29
1er étage - P 19	3ème étage - P 30
1er étage - P 20	3ème étage - P 31

1er étage - P 21
 1er étage - P 22
 1er étage - P 23
 1er étage - P 24
 1er étage - P 25
 1er étage - P 26
 1er étage - P 27
 1er étage - P 28
 1er étage - P 29
 1er étage - P 30
 1er étage - P 31
 1er étage - P 32
 1er étage - P 33
 1er étage - P 34
 1er étage - P 35
 1er étage - P 36
 1er étage - P 37
 1er étage - P 38
 1er étage - P 39
 1er étage - P 40
 2ème étage - P 1
 2ème étage - P 2
 2ème étage - P 3
 2ème étage - P 4
 2ème étage - P 5
 2ème étage - P 6
 2ème étage - P 7
 2ème étage - P 8
 2ème étage - P 9
 2ème étage - P 10
 2ème étage - P 11
 2ème étage - P 12
 2ème étage - P 13
 2ème étage - P 14
 2ème étage - P 15

3ème étage - P 32
 3ème étage - P 33
 3ème étage - P 34
 3ème étage - P 35
 3ème étage - P 36
 3ème étage - P 37
 3ème étage - P 38
 3ème étage - P 39
 4ème étage - P 1
 4ème étage - P 2
 4ème étage - P 3
 4ème étage - P 4
 4ème étage - P 5
 4ème étage - P 6
 4ème étage - P 7
 4ème étage - P 8
 4ème étage - P 9
 4ème étage - P 10
 4ème étage - P 11
 4ème étage - P 12
 4ème étage - P 13
 4ème étage - P 14
 4ème étage - P 15
 4ème étage - P 16
 4ème étage - P 17
 4ème étage - P 18
 4ème étage - P 19
 4ème étage - P 20
 4ème étage - P 21
 4ème étage - P 22
 4ème étage - P 23
 4ème étage - P 24
 4ème étage - P 25
 4ème étage - P 26
 4ème étage - P 27

Localisation	Description
Rez de chaussée - P 14	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 17	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 15	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 16	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 18	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 20	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 21	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 22	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : PVC Porte : Bois et Peinture

Localisation	Description
Rez de chaussée - P 23	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : PVC Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 25	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 24	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 26	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 27	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 28	Sol : Carrelage Mur : crépi Plafond : dalles de faux-plafond Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 29	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : PVC Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 31	Sol : Carrelage Mur : crépi Plafond : dalles de faux-plafond Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 32	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 34	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et peinture et faïence Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : PVC Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 33	Sol : Carrelage Mur : crépi et peinture et faïence Plafond : dalles de faux-plafond Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 35	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 36	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 37	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond
Rez de chaussée - P 38	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 11	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 12	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : PVC Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 13	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : PVC Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 10	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 7	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et papier peint et faïence Plafond : dalles de faux-plafond Porte : Bois et Peinture

Localisation	Description
Rez de chaussée - P 8	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : Bois et Peinture
Rez de chaussée - P 5	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond
Rez de chaussée - P 1	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Porte : Métal et Peinture
1er étage - P 3	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : Bois et Peinture
1er étage - P 4	Sol : Parquet Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : Bois et Peinture
1er étage - P 2	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : Bois et Peinture
1er étage - P 5	Sol : Parquet Mur : crépi Plafond : dalles de faux-plafond Porte : Bois et Peinture
1er étage - P 6	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et faïence Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : Bois et Peinture
1er étage - P 7	Sol : Carrelage Mur : plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 8	Sol : Carrelage Mur : plâtre et peinture et faïence Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 9	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 10	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : crépi et Peinture Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 11	Sol : Carrelage Mur : crépi et peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
1er étage - P 12	Sol plastique Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 13	Sol : Parquet Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 14	Sol : Parquet Mur : crépi Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
1er étage - P 15	Sol : Parquet et lino Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 16	Sol plastique Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture

Localisation	Description
1er étage - P 17	Sol plastique Mur : crépi Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
1er étage - P 18	Sol plastique Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 19	Sol : Parquet Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 20	Sol : Parquet Mur : crépi Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
1er étage - P 22	Sol : Parquet Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 23	Sol : Parquet Mur : crépi Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
1er étage - P 24	Sol : Parquet et lino Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 25	Sol : Parquet et lino Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 26	Sol : Parquet et lino Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 27	Sol : Parquet et lino Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 29	Sol : Parquet Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 28	Sol : Parquet Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
1er étage - P 30	Sol plastique et carrelage Mur : Plâtre et papier peint et faïence Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 31	Sol plastique et carrelage Mur : Plâtre et papier peint et faïence Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 32	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
1er étage - P 36	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
1er étage - P 34	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et peinture et faïence Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 35	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et peinture et faïence Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture

Localisation	Description
1er étage - P 37	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et peinture et faïence Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 38	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 40	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 39	Sol : Parquet Mur : crépi Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 1	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 2	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
2ème étage - P 3	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
2ème étage - P 5	Sol plastique Mur : Plâtre et tapisserie et faïence Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 6	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et faïence Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 7	Sol : Carrelage Mur : crépi Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
2ème étage - P 8	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 4	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et faïence Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 9	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et peinture et faïence Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 10	Sol plastique Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 11	Sol : Carrelage Mur : crépi Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
2ème étage - P 13	Sol : Parquet et lino Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 15	Sol : Parquet et lino Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 14	Sol : Parquet Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture

Localisation	Description
2ème étage - P 17	Sol : Parquet Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
2ème étage - P 16	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 18	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 19	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 20	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
2ème étage - P 22	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 24	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 25	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 23	Sol : Parquet Mur : crépi Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
2ème étage - P 26	Sol : Parquet et lino Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 28	Sol : Parquet et lino Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 29	Sol : Parquet et lino Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 27	Sol : Parquet et lino Mur : plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 30	Sol plastique Mur : plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 31	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
2ème étage - P 33	Sol plastique Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 34	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et faïence Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 35	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture

Localisation	Description
2ème étage - P 36	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et peinture et faïence Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 37	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 38	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 40	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 39	Sol : Parquet Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
3ème étage - P 1	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre - Porte -
3ème étage - P 2	Sol : Parquet Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre - Porte -
3ème étage - P 3	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre - Porte -
3ème étage - P 4	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : Bois et Peinture
3ème étage - P 6	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et faïence Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
3ème étage - P 7	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
3ème étage - P 8	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
3ème étage - P 5	Sol plastique Mur : Plâtre et tapisserie et faïence Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
3ème étage - P 9	Sol plastique Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
3ème étage - P 10	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
3ème étage - P 13	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
3ème étage - P 14	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
3ème étage - P 12	Sol : Parquet Mur : crépi Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture

Localisation	Description
3ème étage - P 15	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
3ème étage - P 17	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
3ème étage - P 18	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
3ème étage - P 21	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
3ème étage - P 23	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
3ème étage - P 24	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
3ème étage - P 27	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
3ème étage - P 37	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
3ème étage - P 39	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
3ème étage - P 16	Sol : Parquet Mur : crépi Plafond : dalles de faux-plafond
3ème étage - P 22	Sol : Parquet Mur : crépi Plafond : dalles de faux-plafond
3ème étage - P 19	Sol : Carrelage Mur : crépi Plafond : dalles de faux-plafond
3ème étage - P 32	Sol : Carrelage Mur : crépi Plafond : dalles de faux-plafond
3ème étage - P 34	Sol : Carrelage Mur : crépi Plafond : dalles de faux-plafond
3ème étage - P 26	Sol : Parquet Mur : crépi Plafond : dalles de faux-plafond
3ème étage - P 25	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
3ème étage - P 29	Sol plastique Mur : Plâtre et Tapisserie Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
3ème étage - P 30	Sol plastique Mur : Plâtre et tapisserie et faïence Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
3ème étage - P 31	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : Bois et Peinture

Localisation	Description
3ème étage - P 35	Sol : Parquet Mur : Plâtre et toile de verre peinte Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : Bois et Peinture
3ème étage - P 38	Sol : Parquet Mur : crépi Plafond : dalles de faux-plafond
3ème étage - P 36	Sol : Carrelage Mur : crépi Plafond : dalles de faux-plafond Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
4ème étage - P 21	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
4ème étage - P 7	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
4ème étage - P 14	Sol : Carrelage Mur : Plâtre et Peinture Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
4ème étage - P 4	Sol : Parquet Mur : plâtre et peinture Plafond : dalles de faux-plafond
4ème étage - P 1	Sol : Parquet Mur : plâtre et peinture Plafond : dalles de faux-plafond
4ème étage - P 2	Sol : Parquet Mur : plâtre et peinture Plafond : dalles de faux-plafond
4ème étage - P 3	Sol : Parquet Mur : plâtre et peinture Plafond : dalles de faux-plafond
4ème étage - P 5	Sol : Parquet Mur : plâtre et peinture Plafond : dalles de faux-plafond
4ème étage - P 6	Sol : Parquet Mur : plâtre et peinture Plafond : dalles de faux-plafond
4ème étage - P 9	Sol : Parquet Mur : plâtre et peinture Plafond : dalles de faux-plafond
4ème étage - P 10	Sol : Parquet Mur : plâtre et peinture Plafond : dalles de faux-plafond
4ème étage - P 12	Sol : Parquet Mur : plâtre et peinture Plafond : dalles de faux-plafond
4ème étage - P 13	Sol : Parquet Mur : plâtre et peinture Plafond : dalles de faux-plafond
4ème étage - P 16	Sol : Parquet Mur : plâtre et peinture Plafond : dalles de faux-plafond
4ème étage - P 17	Sol : Parquet Mur : plâtre et peinture Plafond : dalles de faux-plafond
4ème étage - P 18	Sol : Parquet Mur : plâtre et peinture Plafond : dalles de faux-plafond
4ème étage - P 19	Sol : Parquet Mur : plâtre et peinture Plafond : dalles de faux-plafond
4ème étage - P 23	Sol : Parquet Mur : plâtre et peinture Plafond : dalles de faux-plafond
4ème étage - P 24	Sol : Parquet Mur : plâtre et peinture Plafond : dalles de faux-plafond
4ème étage - P 25	Sol : Parquet Mur : plâtre et peinture Plafond : dalles de faux-plafond
4ème étage - P 26	Sol : Parquet Mur : plâtre et peinture Plafond : dalles de faux-plafond
4ème étage - P 27	Sol : Parquet Mur : plâtre et peinture Plafond : dalles de faux-plafond

Localisation	Description
4ème étage - P 20	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Porte : bois et peinture
4ème étage - P 11	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Porte : bois et peinture
2ème étage - P 41	Sol : Carrelage Mur : plâtre et peinture et faïence Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
2ème étage - P 42	Sol : Carrelage Mur : plâtre et peinture et faïence Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
2ème étage - P 43	Sol : Carrelage Mur : plâtre et peinture et faïence Plafond : dalles de faux-plafond Porte : bois et peinture
Rez de chaussée - P 9	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : crépi et Peinture Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
Rez de chaussée - P 19	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : crépi et Peinture Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
Rez de chaussée - P 30	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : crépi et Peinture Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 21	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : crépi et Peinture Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
1er étage - P 33	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : crépi et Peinture Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 12	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : crépi et Peinture Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 21	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : crépi et Peinture Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
2ème étage - P 32	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : crépi et Peinture Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
3ème étage - P 11	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : crépi et Peinture Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
3ème étage - P 20	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : crépi et Peinture Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
3ème étage - P 33	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : crépi et Peinture Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
4ème étage - P 8	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : crépi et Peinture Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture
4ème étage - P 15	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : crépi et Peinture Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture

Localisation	Description
4ème étage - P 22	Sol : Carrelage Mur : crépi et Peinture Plafond : crépi et Peinture Fenêtre : pvc Porte : bois et peinture

4. – Conditions de réalisation du repérage

4.1 Bilan de l'analyse documentaire

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	-
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-

Observations :

Néant

4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ

Date de la commande : 01/10/2019

Date(s) de visite de l'ensemble des locaux : 15/10/2019

Heure d'arrivée : 08 h 30

Durée du repérage : 06 h 45

Personne en charge d'accompagner l'opérateur de repérage : Agence SPL BA

4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision d'Août 2017.

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	X
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables			X

4.4 Plan et procédures de prélèvements

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

5. – Conclusion détaillé du repérage

5.1 Liste des produits et matériaux, présentée par catégorie

Dans le cadre de la mission, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités

Sans objet

2 - Parois verticales extérieures et Façades

Sans objet

3 - Parois verticales intérieures

Sans objet

4 - Plafonds et faux plafonds

M013 : Plaques					Niveau : Rez de chaussée
Faux-plafonds					Pièces : P 7
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 7	1	Identifiant: M013-P013 Description: Plaques	Oui Rez de chaussée - P 7	P013	

M007 : Enduits projetés					Niveau : Rez de chaussée
Gaines et coffres horizontaux					Pièces : P 1; Rez de chaussée - P 19; Rez de chaussée - P 24; Rez de chaussée - P 28; Rez de chaussée - P 30; Rez de chaussée - P 31; Rez de chaussée - P 32; Rez de chaussée - P 35; Rez de chaussée - P 36; Rez de chaussée - P 37; Rez de chaussée - P 38; 1er étage - P 11; 1er étage - P 14; 1er étage - P 17; 1er étage - P 21; 1er étage - P 23; 1er étage - P 28; 1er étage - P 32; 1er étage - P 36; 1er étage - P 39
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 1; Rez de chaussée - P 19; Rez de chaussée - P 24; Rez de chaussée - P 28; Rez de chaussée - P 30; Rez de chaussée - P 31; Rez de chaussée - P 32; Rez de chaussée - P 35; Rez de chaussée - P 36; Rez de chaussée - P 37; Rez de chaussée - P 38; 1er étage - P 11; 1er étage - P 14; 1er étage - P 17; 1er étage - P 21; 1er étage - P 23; 1er étage - P 28; 1er étage - P 32; 1er étage - P 36; 1er étage - P 39	1	Identifiant: M007-P007 Description: Enduits projetés	Oui Rez de chaussée - P 19	P007	

5 - Planchers et planchers techniques

M014 : Colles des carrelages					Niveau : Rez de chaussée
Revêtements de murs					Pièces : P 1
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 1	1	Identifiant: M014-P014 Description: Colles des carrelages sol	Oui Rez de chaussée - P 1	P014	

M010 : Colles des carrelages					Niveau : Rez de chaussée
Revêtements de murs					Pièces : P 7
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 7	1	Identifiant: M010-P010 Description: Colles des carrelages sol	Oui Rez de chaussée - P 7	P010	
M011 : Colles des carrelages					Niveau : Rez de chaussée
Revêtements de murs					Pièces : P 7
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 7	1	Identifiant: M011-P011 Description: Colles des carrelages mur	Oui Rez de chaussée - P 7	P011	
M012 : Colles des carrelages					Niveau : Rez de chaussée
Revêtements de murs					Pièces : P 7
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 7	1	Identifiant: M012-P012 Description: Colles des carrelages plinthe	Oui Rez de chaussée - P 7	P012	
M004 : Colles des carrelages					Niveau : Rez de chaussée
Revêtements de murs					Pièces : P 16
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 16	1	Identifiant: M004-P004 Description: Colles des carrelages plinthe	Oui Rez de chaussée - P 16	P004	
M008 : Colles des carrelages					Niveau : Rez de chaussée
Revêtements de murs					Pièces : P 19
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 19	1	Identifiant: M008-P008 Description: Colles des carrelages plinthe	Oui Rez de chaussée - P 19	P008	

M009 : Colles des carrelages					Niveau : Rez de chaussée
Revêtements de murs					Pièces : P 33
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 33	1	Identifiant: M009-P009 Description: Colles des carrelages mur	Oui Rez de chaussée - P 33	P009	
M023 : Revêtement plastique avec sous-couche					Niveau : 1er étage
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)					Pièces : P 10; 1er étage - P 21; 1er étage - P 33; 1er étage - P 10 escalier nez de marche
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 10; 1er étage - P 21; 1er étage - P 33; 1er étage - P 10 escalier nez de marche	1	Identifiant: M023-P023 Description: Revêtement plastique avec sous-couche	Oui 1er étage - P 10 escalier nez de marche	P023	
M024 : Revêtement plastique avec sous-couche					Niveau : 1er étage
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)					Pièces : P 12; 1er étage - P 15; 1er étage - P 18; 1er étage - P 30; 3ème étage - P 9; 3ème étage - P 13; 3ème étage - P 14; 3ème étage - P 15; 3ème étage - P 16; 3ème étage - P 21; 3ème étage - P 23; 3ème étage - P 24; 3ème étage - P 25; 3ème étage - P 27; 3ème étage - P 28; 3ème étage - P 29; 3ème étage - P 35; 3ème étage - P 37
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 12; 1er étage - P 15; 1er étage - P 18; 1er étage - P 30; 3ème étage - P 9; 3ème étage - P 13; 3ème étage - P 14; 3ème étage - P 15; 3ème étage - P 16; 3ème étage - P 21; 3ème étage - P 23; 3ème étage - P 24; 3ème étage - P 25; 3ème étage - P 27; 3ème étage - P 28; 3ème étage - P 29; 3ème étage - P 35; 3ème étage - P 37	1	Identifiant: M024-P024 Description: Revêtement plastique avec sous-couche	Oui 1er étage - P 12	P024	

M020 : Colles des carrelages					Niveau : 1er étage
Revêtements de murs					Pièces : P 12; 2ème étage - P 6; 3ème étage - P 5; 3ème étage - P 9; 3ème étage - P 29; 3ème étage - P 31; 1er étage - P 7 douche
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 12; 2ème étage - P 6; 3ème étage - P 5; 3ème étage - P 9; 3ème étage - P 29; 3ème étage - P 31; 1er étage - P 7 douche	1	Identifiant: M020-P020 Description: Colles des carrelages	Oui 1er étage - P 7 douche	P020	
M022 : Colles des carrelages					Niveau : 1er étage
Revêtements de murs					Pièces : P 12; 2ème étage - P 6; 3ème étage - P 9; 3ème étage - P 29; 1er étage - P 7 douche
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 12; 2ème étage - P 6; 3ème étage - P 9; 3ème étage - P 29; 1er étage - P 7 douche	1	Identifiant: M022-P022 Description: Colles des carrelages plinthe	Oui 1er étage - P 7 douche	P022	
M016 : Colles des carrelages					Niveau : 1er étage
Revêtements de murs					Pièces : P 5; 1er étage - P 6; 1er étage - P 8; 1er étage - P 9; 1er étage - P 11; 1er étage - P 32; 1er étage - P 34; 1er étage - P 35; 1er étage - P 37
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 5; 1er étage - P 6; 1er étage - P 8; 1er étage - P 9; 1er étage - P 11; 1er étage - P 32; 1er étage - P 34; 1er étage - P 35; 1er étage - P 37	1	Identifiant: M016-P016 Description: Colles des carrelages sol	Oui 1er étage - P 9	P016	
M017 : Dalles plastiques					Niveau : 1er étage
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)					Pièces : P 7; 1er étage - P 31; 3ème étage - P 5
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 7; 1er étage - P 31; 3ème étage - P 5	1	Identifiant: M017-P017 Description: Dalles plastiques beige	Oui 1er étage - P 7	P017	

M018 : Dalles plastiques					Niveau : 1er étage
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)					Pièces : P 7; 2ème étage - P 31; 3ème étage - P 5
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 7; 2ème étage - P 31; 3ème étage - P 5	1	Identifiant: M018-P018 Description: Dalles plastiques rouge	Oui 1er étage - P 7	P018	
M015 : Colles des carrelages					Niveau : 1er étage
Revêtements de murs					Pièces : P 9; 1er étage - P 34
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 9; 1er étage - P 34	1	Identifiant: M015-P015 Description: Colles des carrelages mural	Oui 1er étage - P 9	P015	
M003 : Colles des carrelages					Niveau : Rez de chaussée
Revêtements de murs					Pièces : P 15; Rez de chaussée - P 16
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 15; Rez de chaussée - P 16	1	Identifiant: M003-P003 Description: Colles des carrelages SOL	-	P003	
M001 : Colles des carrelages					Niveau : Rez de chaussée
Revêtements de murs					Pièces : P 16; Rez de chaussée - P 17; Rez de chaussée - P 18
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 16; Rez de chaussée - P 17; Rez de chaussée - P 18	1	Identifiant: M001-P001 Description: Colles des carrelages SOL	Oui Rez de chaussée - P 17	P001	

M002 : Colles des carrelages					Niveau : Rez de chaussée
Revêtements de murs					Pièces : P 17; Rez de chaussée - P 18
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 17; Rez de chaussée - P 18	1	Identifiant: M002-P002 Description: Colles des carrelages PLINTTHE	-	P002	
M006 : Colles des carrelages					Niveau : Rez de chaussée
Revêtements de murs					Pièces : P 4; Rez de chaussée - P 5; Rez de chaussée - P 8; Rez de chaussée - P 9; Rez de chaussée - P 10; Rez de chaussée - P 11; Rez de chaussée - P 12; Rez de chaussée - P 13; Rez de chaussée - P 19
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 4; Rez de chaussée - P 5; Rez de chaussée - P 8; Rez de chaussée - P 9; Rez de chaussée - P 10; Rez de chaussée - P 11; Rez de chaussée - P 12; Rez de chaussée - P 13; Rez de chaussée - P 19	1	Identifiant: M006-P006 Description: Colles des carrelages sol	Oui Rez de chaussée - P 19	P006	

6 - Conduits et accessoires intérieurs

Sans objet

7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques

Sans objet

8 - Équipements divers et accessoires

Sans objet

9 - Fondations et soubassements

Sans objet

10 - Aménagements, voiries et réseaux divers

Sans objet

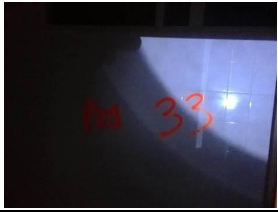
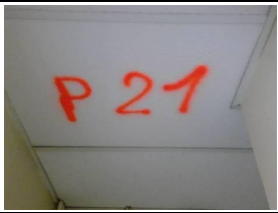
Composants ne figurant pas sur la Norme NF X 46-020 d'Août 2017

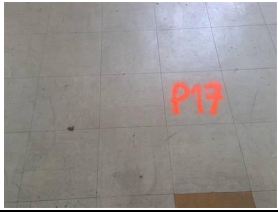
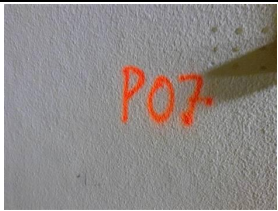
M005 : -peinture					Niveau : Rez de chaussée
-MUR					Pièces : P 16
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo

P 16	1	<u>Identifiant:</u> M005-P005 <u>Description:</u> Peinture intuméscente	Oui Rez de chaussée - P 16	P005	
M021 : Faux plafonds Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds					Niveau : 1er étage Pièces : P 12 douche; 1er étage - P 30 douche; 1er étage - P 31 douche; 2ème étage - P 6 douche; 2ème étage - P 10 douche; 2ème étage - P 42 douche; 2ème étage - P 43 douche; 3ème étage - P 5 douche; 3ème étage - P 9 douche; 3ème étage - P 29 douche; 3ème étage - P 30 douche; 1er étage - P 7 douche
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 12 douche; 1er étage - P 30 douche; 1er étage - P 31 douche; 2ème étage - P 6 douche; 2ème étage - P 10 douche; 2ème étage - P 42 douche; 2ème étage - P 43 douche; 3ème étage - P 5 douche; 3ème étage - P 9 douche; 3ème étage - P 29 douche; 3ème étage - P 30 douche; 1er étage - P 7 douche	1	<u>Identifiant:</u> M021-P021 <u>Description:</u> Faux plafonds	Oui 1er étage - P 7 douche	P021	
M019 : Colles des carrelages Revêtements de sol					Niveau : 1er étage Pièces : P 12; 1er étage - P 29; 2ème étage - P 6; 3ème étage - P 5; 3ème étage - P 9; 3ème étage - P 30
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
P 12; 1er étage - P 29; 2ème étage - P 6; 3ème étage - P 5; 3ème étage - P 9; 3ème étage - P 30	1	<u>Identifiant:</u> M019-P019 <u>Description:</u> Colles des carrelages sol	Oui 1er étage - P 7 douche	P019	

5.2 Récapitulatif zone par zone

Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Photo
M014	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - P 1 <u>Echantillons</u> : P014 <u>Description</u> : Colles des carrelages sol	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
M010	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - P 7 <u>Echantillons</u> : P010 <u>Description</u> : Colles des carrelages sol	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
M011	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - P 7 <u>Echantillons</u> : P011 <u>Description</u> : Colles des carrelages mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
M012	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - P 7 <u>Echantillons</u> : P012 <u>Description</u> : Colles des carrelages plinthe	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
M013	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - P 7 <u>Echantillons</u> : P013 <u>Description</u> : Plaques	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
M004	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - P 16 <u>Echantillons</u> : P004 <u>Description</u> : Colles des carrelages plinthe	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
M005	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - P 16 <u>Echantillons</u> : P005 <u>Description</u> : Peinture intumescence	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
M008	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - P 19 <u>Echantillons</u> : P008 <u>Description</u> : Colles des carrelages plinthe	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Photo
M009	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - P 33 <u>Echantillons</u> : P009 <u>Description</u> : Colles des carrelages mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
M023	<u>Localisation</u> : 1er étage - P 10; 1er étage - P 21; 1er étage - P 33; 1er étage - P 10 escalier nez de marche <u>Echantillons</u> : P023 <u>Description</u> : Revêtement plastique avec sous-couche	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
M021	<u>Localisation</u> : 1er étage - P 12 douche; 1er étage - P 30 douche; 1er étage - P 31 douche; 2ème étage - P 6 douche; 2ème étage - P 10 douche; 2ème étage - P 42 douche; 2ème étage - P 43 douche; 3ème étage - P 5 douche; 3ème étage - P 9 douche; 3ème étage - P 29 douche; 3ème étage - P 30 douche; 1er étage - P 7 douche <u>Echantillons</u> : P021 <u>Description</u> : Faux plafonds	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
M024	<u>Localisation</u> : 1er étage - P 12; 1er étage - P 15; 1er étage - P 18; 1er étage - P 30; 3ème étage - P 9; 3ème étage - P 13; 3ème étage - P 14; 3ème étage - P 15; 3ème étage - P 16; 3ème étage - P 21; 3ème étage - P 23; 3ème étage - P 24; 3ème étage - P 25; 3ème étage - P 27; 3ème étage - P 28; 3ème étage - P 29; 3ème étage - P 35; 3ème étage - P 37 <u>Echantillons</u> : P024 <u>Description</u> : Revêtement plastique avec sous-couche	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
M019	<u>Localisation</u> : 1er étage - P 12; 1er étage - P 29; 2ème étage - P 6; 3ème étage - P 5; 3ème étage - P 9; 3ème étage - P 30 <u>Echantillons</u> : P019 <u>Description</u> : Colles des carrelages sol	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
M020	<u>Localisation</u> : 1er étage - P 12; 2ème étage - P 6; 3ème étage - P 5; 3ème étage - P 9; 3ème étage - P 29; 3ème étage - P 31; 1er étage - P 7 douche <u>Echantillons</u> : P020 <u>Description</u> : Colles des carrelages	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
M022	<u>Localisation</u> : 1er étage - P 12; 2ème étage - P 6; 3ème étage - P 9; 3ème étage - P 29; 1er étage - P 7 douche <u>Echantillons</u> : P022 <u>Description</u> : Colles des carrelages plinthe	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
M016	<u>Localisation</u> : 1er étage - P 5; 1er étage - P 6; 1er étage - P 8; 1er étage - P 9; 1er étage - P 11; 1er étage - P 32; 1er étage - P 34; 1er étage - P 35; 1er étage - P 37 <u>Echantillons</u> : P016 <u>Description</u> : Colles des carrelages sol	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Photo
M017	<u>Localisation</u> : 1er étage - P 7; 1er étage - P 31; 3ème étage - P 5 <u>Echantillons</u> : P017 <u>Description</u> : Dalles plastiques beige	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
M018	<u>Localisation</u> : 1er étage - P 7; 2ème étage - P 31; 3ème étage - P 5 <u>Echantillons</u> : P018 <u>Description</u> : Dalles plastiques rouge	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
M015	<u>Localisation</u> : 1er étage - P 9; 1er étage - P 34 <u>Echantillons</u> : P015 <u>Description</u> : Colles des carrelages mural	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
M007	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - P 1; Rez de chaussée - P 19; Rez de chaussée - P 24; Rez de chaussée - P 28; Rez de chaussée - P 30; Rez de chaussée - P 31; Rez de chaussée - P 32; Rez de chaussée - P 35; Rez de chaussée - P 36; Rez de chaussée - P 37; Rez de chaussée - P 38; 1er étage - P 11; 1er étage - P 14; 1er étage - P 17; 1er étage - P 21; 1er étage - P 23; 1er étage - P 28; 1er étage - P 32; 1er étage - P 36; 1er étage - P 39 <u>Echantillons</u> : P007 <u>Description</u> : Enduits projetés	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
M003	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - P 15; Rez de chaussée - P 16 <u>Echantillons</u> : P003 <u>Description</u> : Colles des carrelages SOL	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
M001	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - P 16; Rez de chaussée - P 17; Rez de chaussée - P 18 <u>Echantillons</u> : P001 <u>Description</u> : Colles des carrelages SOL	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
M002	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - P 17; Rez de chaussée - P 18 <u>Echantillons</u> : P002 <u>Description</u> : Colles des carrelages PLINTTHE	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
M006	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - P 4; Rez de chaussée - P 5; Rez de chaussée - P 8; Rez de chaussée - P 9; Rez de chaussée - P 10; Rez de chaussée - P 11; Rez de chaussée - P 12; Rez de chaussée - P 13; Rez de chaussée - P 19 <u>Echantillons</u> : P006 <u>Description</u> : Colles des carrelages sol	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

6. – Signatures

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **I.Cert - Parc Edonia - Bâtiment G Rue de la Terre Victoria 35760 SAINT GREGOIRE (détail sur www.cofrac.fr programme n°4-4-11)**

Fait à **BRIVE-LA-GAILLARDE**, le **15/10/2019**

Par : ELIE SEBASTIEN



Cachet de l'entreprise

Cachet de l'entreprise

ANNEXES

Au rapport de mission de repérage n° F2019-0417-SPL-BATIMENT 1

Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

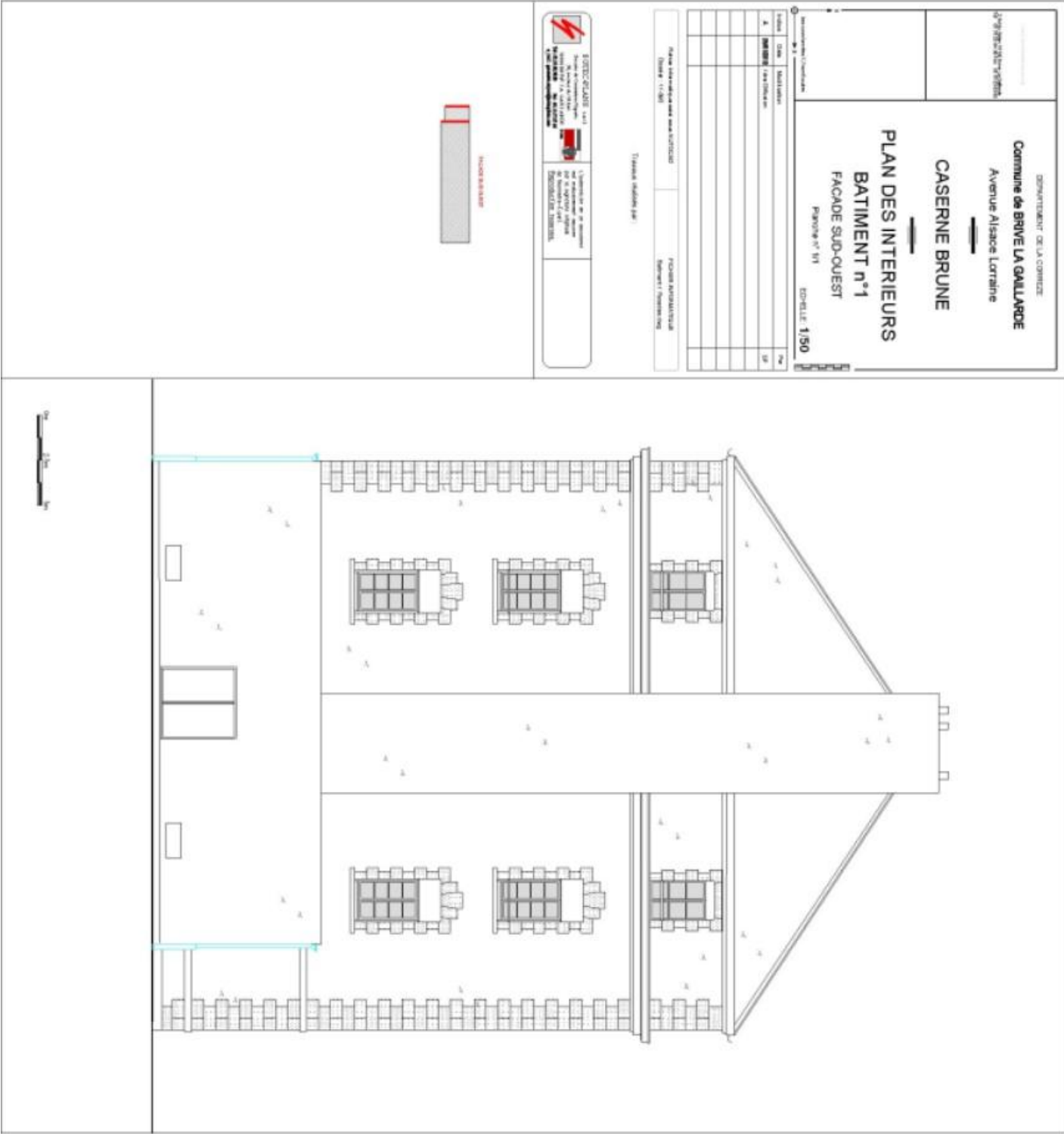
Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

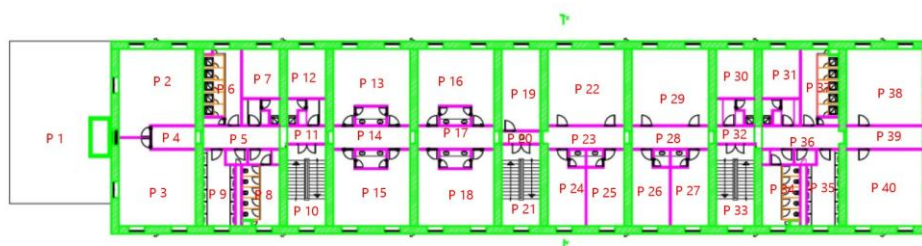
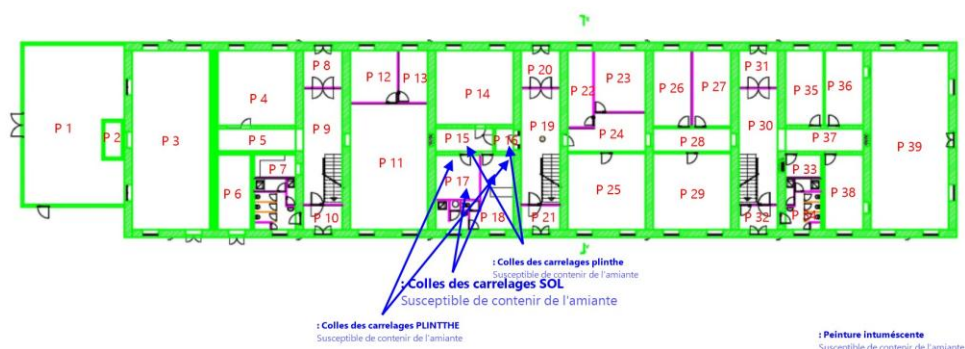
Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.

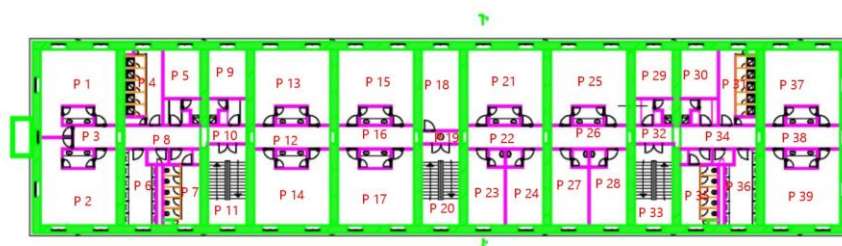
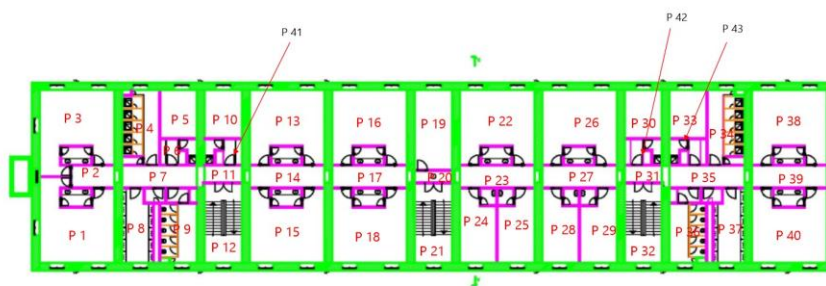
Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

Sommaire des annexes**7 Annexes****7.1 Schéma de repérage****7.2 Rapports d'essais****7.3 Grilles réglementaires d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante****7.4 Conséquences réglementaires et recommandations****7.5 Recommandations générales de sécurité****7.6 Documents annexés au présent rapport**

7.1 - Annexe - Schéma de repérage









Légende

	Conduit en fibro-ciment		Dalles de sol	Nom du propriétaire : Agence SPL BA Adresse du bien : CASERNE BRUNE BOULEVARD BRUNE 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
	Conduit autre que fibro-ciment		Carrelage	
	Brides		Colle de revêtement	
	Dépôt de Matériaux contenant de l'amiante		Dalles de faux-plafond	
	Matériau ou produit sur lequel un doute persiste		Toiture en fibro-ciment	
	Présence d'amiante		Toiture en matériaux composites	

Photos

	Photo n° PhA001 Localisation : Rez de chaussée - P 16; Rez de chaussée - P 17; Rez de chaussée - P 18 Ouvrage : Revêtements de murs Partie d'ouvrage : Colles des carrelages Description : Colles des carrelages SOL Localisation sur croquis : M001
	Photo n° PhA002 Localisation : Rez de chaussée - P 17; Rez de chaussée - P 18 Ouvrage : Revêtements de murs Partie d'ouvrage : Colles des carrelages Description : Colles des carrelages PLINTTHE Localisation sur croquis : M002
	Photo n° PhA003 Localisation : Rez de chaussée - P 15; Rez de chaussée - P 16 Ouvrage : Revêtements de murs Partie d'ouvrage : Colles des carrelages Description : Colles des carrelages SOL Localisation sur croquis : M003
	Photo n° PhA004 Localisation : Rez de chaussée - P 16 Ouvrage : Revêtements de murs Partie d'ouvrage : Colles des carrelages Description : Colles des carrelages plinthe Localisation sur croquis : M004
	Photo n° PhA005 Localisation : Rez de chaussée - P 16 Ouvrage : -MUR Partie d'ouvrage : -peinture Description : Peinture intuméscente Localisation sur croquis : M005

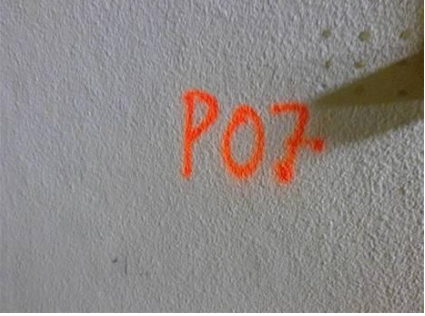
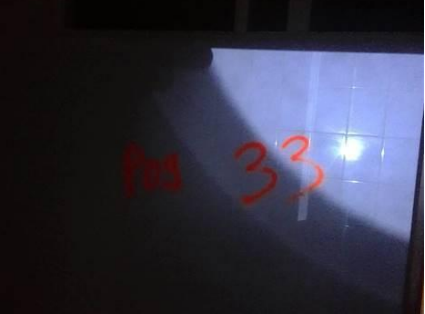
	Photo n° PhA006 Localisation : Rez de chaussée - P 4; Rez de chaussée - P 5; Rez de chaussée - P 8; Rez de chaussée - P 9; Rez de chaussée - P 10; Rez de chaussée - P 11; Rez de chaussée - P 12; Rez de chaussée - P 13; Rez de chaussée - P 19 Ouvrage : Revêtements de murs Partie d'ouvrage : Colles des carrelages Description : Colles des carrelages sol Localisation sur croquis : M006
	Photo n° PhA007 Localisation : Rez de chaussée - P 1; Rez de chaussée - P 19; Rez de chaussée - P 24; Rez de chaussée - P 28; Rez de chaussée - P 30; Rez de chaussée - P 31; Rez de chaussée - P 32; Rez de chaussée - P 35; Rez de chaussée - P 36; Rez de chaussée - P 37; Rez de chaussée - P 38; 1er étage - P 11; 1er étage - P 14; 1er étage - P 17; 1er étage - P 21; 1er étage - P 23; 1er étage - P 28; 1er étage - P 32; 1er étage - P 36; 1er étage - P 39 Ouvrage : Gains et coffres horizontaux Partie d'ouvrage : Enduits projetés Description : Enduits projetés Localisation sur croquis : M007
	Photo n° PhA008 Localisation : Rez de chaussée - P 19 Ouvrage : Revêtements de murs Partie d'ouvrage : Colles des carrelages Description : Colles des carrelages plinthe Localisation sur croquis : M008
	Photo n° PhA009 Localisation : Rez de chaussée - P 33 Ouvrage : Revêtements de murs Partie d'ouvrage : Colles des carrelages Description : Colles des carrelages mur Localisation sur croquis : M009
	Photo n° PhA010 Localisation : Rez de chaussée - P 7 Ouvrage : Revêtements de murs Partie d'ouvrage : Colles des carrelages Description : Colles des carrelages sol Localisation sur croquis : M010

	Photo n° PhA011 Localisation : Rez de chaussée - P 7 Ouvrage : Revêtements de murs Partie d'ouvrage : Colles des carrelages Description : Colles des carrelages mur Localisation sur croquis : M011
	Photo n° PhA012 Localisation : Rez de chaussée - P 7 Ouvrage : Revêtements de murs Partie d'ouvrage : Colles des carrelages Description : Colles des carrelages plinthe Localisation sur croquis : M012
	Photo n° PhA013 Localisation : Rez de chaussée - P 7 Ouvrage : Faux-plafonds Partie d'ouvrage : Plaques Description : Plaques Localisation sur croquis : M013
	Photo n° PhA014 Localisation : Rez de chaussée - P 1 Ouvrage : Revêtements de murs Partie d'ouvrage : Colles des carrelages Description : Colles des carrelages sol Localisation sur croquis : M014
	Photo n° PhA015 Localisation : 1er étage - P 9; 1er étage - P 34 Ouvrage : Revêtements de murs Partie d'ouvrage : Colles des carrelages Description : Colles des carrelages mural Localisation sur croquis : M015

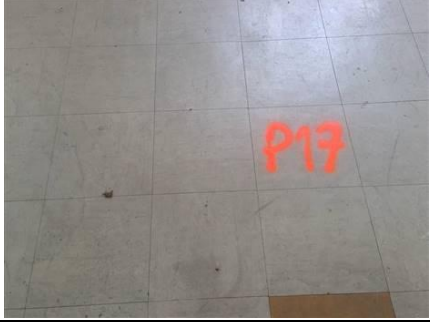
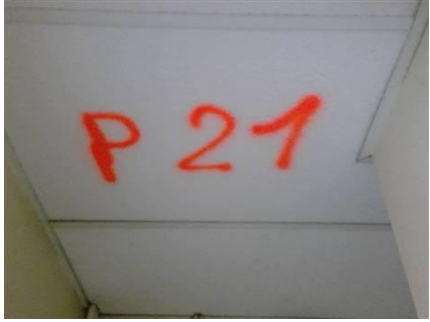
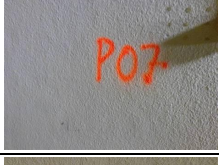
	Photo n° PhA016 Localisation : 1er étage - P 5; 1er étage - P 6; 1er étage - P 8; 1er étage - P 9; 1er étage - P 11; 1er étage - P 32; 1er étage - P 34; 1er étage - P 35; 1er étage - P 37 Ouvrage : Revêtements de murs Partie d'ouvrage : Colles des carrelages Description : Colles des carrelages sol Localisation sur croquis : M016
	Photo n° PhA017 Localisation : 1er étage - P 7 Ouvrage : Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) Partie d'ouvrage : Dalles plastiques Description : Dalles plastiques rouge Localisation sur croquis : M017
	Photo n° PhA018 Localisation : 1er étage - P 7; 1er étage - P 31; 3ème étage - P 5 Ouvrage : Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) Partie d'ouvrage : Dalles plastiques Description : Dalles plastiques beige Localisation sur croquis : M017
	Photo n° PhA019 Localisation : 1er étage - P 7; 2ème étage - P 31; 3ème étage - P 5 Ouvrage : Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) Partie d'ouvrage : Dalles plastiques Description : Dalles plastiques rouge Localisation sur croquis : M018
	Photo n° PhA020 Localisation : 1er étage - P 12; 1er étage - P 29; 2ème étage - P 6; 3ème étage - P 5; 3ème étage - P 9; 3ème étage - P 30 Ouvrage : Revêtements de sol Partie d'ouvrage : Colles des carrelages Description : Colles des carrelages sol Localisation sur croquis : M019

	Photo n° PhA021 Localisation : 1er étage - P 12; 2ème étage - P 6; 3ème étage - P 5; 3ème étage - P 9; 3ème étage - P 29; 3ème étage - P 31; 1er étage - P 7 douche Ouvrage : Revêtements de murs Partie d'ouvrage : Colles des carrelages Description : Colles des carrelages Localisation sur croquis : M020
	Photo n° PhA022 Localisation : 1er étage - P 12 douche; 1er étage - P 30 douche; 1er étage - P 31 douche; 2ème étage - P 6 douche; 2ème étage - P 10 douche; 2ème étage - P 42 douche; 2ème étage - P 43 douche; 3ème étage - P 5 douche; 3ème étage - P 9 douche; 3ème étage - P 29 douche; 3ème étage - P 30 douche; 1er étage - P 7 douche Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : M021
	Photo n° PhA023 Localisation : 1er étage - P 12; 2ème étage - P 6; 3ème étage - P 9; 3ème étage - P 29; 1er étage - P 7 douche Ouvrage : Revêtements de murs Partie d'ouvrage : Colles des carrelages Description : Colles des carrelages plinthe Localisation sur croquis : M022
	Photo n° PhA024 Localisation : 1er étage - P 10; 1er étage - P 21; 1er étage - P 33; 1er étage - P 10 escalier nez de marche Ouvrage : Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) Partie d'ouvrage : Revêtement plastique avec sous-couche Description : Revêtement plastique avec sous-couche Localisation sur croquis : M023
	Photo n° PhA025 Localisation : 1er étage - P 12; 1er étage - P 15; 1er étage - P 18; 1er étage - P 30; 3ème étage - P 9; 3ème étage - P 13; 3ème étage - P 14; 3ème étage - P 15; 3ème étage - P 16; 3ème étage - P 21; 3ème étage - P 23; 3ème étage - P 24; 3ème étage - P 25; 3ème étage - P 27; 3ème étage - P 28; 3ème étage - P 29; 3ème étage - P 35; 3ème étage - P 37 Ouvrage : Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) Partie d'ouvrage : Revêtement plastique avec sous-couche Description : Revêtement plastique avec sous-couche Localisation sur croquis : M024

7.2 - Annexe - Rapports d'essais

Identification des échantillons prélevés :

Identifiant et échantillons	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
M001-P001	Rez de chaussée - P 17	Revêtements de murs	Colles des carrelages	Colles des carrelages SOL Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M002-P002	Rez de chaussée - P 17; Rez de chaussée - P 18	Revêtements de murs	Colles des carrelages	Colles des carrelages PLINTHE Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M003-P003	Rez de chaussée - P 15; Rez de chaussée - P 16	Revêtements de murs	Colles des carrelages	Colles des carrelages SOL Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M004-P004	Rez de chaussée - P 16	Revêtements de murs	Colles des carrelages	Colles des carrelages plinthe Commentaires prélèvement: Colles des carrelages PLINTHE Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M005-P005	Rez de chaussée - P 16	-MUR	-peinture	Peinture intumescence Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M006-P006	Rez de chaussée - P 19	Revêtements de murs	Colles des carrelages	Colles des carrelages sol Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M007-P007	Rez de chaussée - P 19	Gaines et coffres horizontaux	Enduits projetés	Enduits projetés Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M008-P008	Rez de chaussée - P 19	Revêtements de murs	Colles des carrelages	Colles des carrelages plinthe Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M009-P009	Rez de chaussée - P 33	Revêtements de murs	Colles des carrelages	Colles des carrelages mur Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M010-P010	Rez de chaussée - P 7	Revêtements de murs	Colles des carrelages	Colles des carrelages sol Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	

Identifiant et échantillons	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
M011-P011	Rez de chaussée - P 7	Revêtements de murs	Colles des carrelages	Colles des carrelages mur Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M012-P012	Rez de chaussée - P 7	Revêtements de murs	Colles des carrelages	Colles des carrelages plinthe Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M013-P013	Rez de chaussée - P 7	Faux-plafonds	Plaques	Plaques Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M014-P014	Rez de chaussée - P 1	Revêtements de murs	Colles des carrelages	Colles des carrelages sol Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M015-P015	1er étage - P 9	Revêtements de murs	Colles des carrelages	Colles des carrelages mural Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M016-P016	1er étage - P 9	Revêtements de murs	Colles des carrelages	Colles des carrelages sol Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M017-P017	1er étage - P 7	Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	Dalles plastiques	Dalles plastiques beige Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M018-P018	1er étage - P 7	Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	Dalles plastiques	Dalles plastiques rouge Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M019-P019	1er étage - P 7 douche	Revêtements de sol	Colles des carrelages	Colles des carrelages sol Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M020-P020	1er étage - P 7 douche	Revêtements de murs	Colles des carrelages	Colles des carrelages Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	

Identifiant et échantillons	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
M021-P021	1er étage - P 7 douche	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Faux plafonds	Faux plafonds Ref Laboratoire: 19K034448-021 Commentaires Laboratoire: Fibres d'amiante de type chrysotile Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M022-P022	1er étage - P 7 douche	Revêtements de murs	Colles des carrelages	Colles des carrelages plinthe Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M023-P023	1er étage - P 10 escalier nez de marche	Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	Revêtement plastique avec sous-couche	Revêtement plastique avec sous-couche Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	
M024-P024	1er étage - P 12	Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	Revêtement plastique avec sous-couche	Revêtement plastique avec sous-couche Analyse à réaliser: Toutes les couches mélangées	

Copie des rapports d'essais :



Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

DIAGNOSTIQUEUR IMMOB CORREZIEN

ASE 19

Monsieur Franck COLCHEN

14 Rue Denis Cordonnier

19100 BRIVE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-KC-112158-01

Version du : 25/10/2019 12:54

Page 1/6

Dossier N° : 19K034448

Date de réception : 24/10/2019

Date d'analyse : 24/10/2019

Référence Dossier : DOSSIER :

F2019-0417-SPL-BATIMENT 1

BATIMENTS : CASERNE BRUNE - BOULEVARD BRUNE -

19100 BRIVE LA GAILLARDE

PROPRIETAIRE : AGENCE SPL BA - 10 AV. MARECHAL

LECLERC - BP 80005 - 19100 BRIVE LA GAILLARDE

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001	M012-P012 Rez de chaussée -P 7 Revêtements de murs Colles des carrelages Colles des carrelages plinthe	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	M013-P013 Rez de chaussée -P7 Faux-plafonds Plaques	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur (blanc)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	M014-P014 Rez de chaussée -P 1 Revêtements de murs Colles des carrelages Colles des carrelages sol	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	M015-P015 1er étage - P 9 Revêtements de murs Colles des carrelages Colles des carrelages mural	Matériau de type peinture (rouge) + (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) + (gris) (cimenteux)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005	M016-P016 1er étage - P 9 Revêtements de murs Colles des carrelages Colles des carrelages sol					

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 91 85 31 - Site Web: www.eurofins.fr/ndb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-KC-112158-01

Version du : 25/10/2019 12:54

Page 2/6

Dossier N° : 19K034448

Date de réception : 24/10/2019

Date d'analyse : 24/10/2019

Référence Dossier : DOSSIER :

F2019-0417-SPL-BATIMENT 1

BATIMENTS : CASERNE BRUNE - BOULEVARD BRUNE -

19100 BRIVE LA GAILLARDE

PROPRIETAIRE : AGENCE SPL BA - 10 AV. MARECHAL

LECLERC - BP 80005 - 19100 BRIVE LA GAILLARDE

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
		Matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) + (gris) (cimenteux)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
006	M017-P017 1er étage - P 7 Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) Dalles plastiques Dalles plastiques beige	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	M018-P018 1er étage - P 7 Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) Dalles plastiques Dalles plastiques rouge	Matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008	M019-P019 1er étage - P 7 douche Revêtements de sol Colles des carrelages Colles des carrelages sol	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009	M009-P009 - Rez de chaussée P33 Revêtements des murs - colles des carrelages - Colles des carrelages mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau semi-dur (blanc)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010	M010-P010 - Rez de chaussée P7 - Revêtements des murs - colles des carrelages - colles des carrelages sol					

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 91 85 31 - Site Web: www.eurofins.fr/ndb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-KC-112158-01

Version du : 25/10/2019 12:54

Page 3/6

Dossier N° : 19K034448

Date de réception : 24/10/2019

Date d'analyse : 24/10/2019

Référence Dossier : DOSSIER :

F2019-0417-SPL-BATIMENT 1

BATIMENTS : CASERNE BRUNE - BOULEVARD BRUNE -

19100 BRIVE LA GAILLARDE

PROPRIETAIRE : AGENCE SPL BA - 10 AV. MARECHAL

LECLERC - BP 80005 - 19100 BRIVE LA GAILLARDE

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
		Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
011	M011- P011 - Rez de chaussée P7 - Revêtements des murs - Colles des carrelages - Colles des carrelages mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) + (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) + (gris) (clair) ; matériau dur de type joint ciment (gris) ; matériau de type peinture (gris)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
012	M012-P012 Rez de chaussée -P 7 Revêtements de murs Colles des carrelages Colles des carrelages plinthe	Matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
013	M013-P013 Rez de chaussée -P7 Faux-plafonds Plaques Plaques	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (gris)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
014	M014-P014 Rez de chaussée -P 1 Revêtements de murs Colles des carrelages Colles des carrelages sol	Matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
015	M015-P015 1er étage - P 9 Revêtements de murs Colles des carrelages Colles des carrelages mural					

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 91 85 31 - Site Web: www.eurofins.fr/nadb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-KC-112158-01

Version du : 25/10/2019 12:54

Page 4/6

Dossier N° : 19K034448

Date de réception : 24/10/2019

Date d'analyse : 24/10/2019

Référence Dossier : DOSSIER :

F2019-0417-SPL-BATIMENT 1

BATIMENTS : CASERNE BRUNE - BOULEVARD BRUNE -

19100 BRIVE LA GAILLARDE

PROPRIETAIRE : AGENCE SPL BA - 10 AV. MARECHAL

LECLERC - BP 80005 - 19100 BRIVE LA GAILLARDE

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
		Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
016	M016-P016 1er étage - P 9 Revêtements de murs Colles des carrelages Colles des carrelages sol	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
017	M017-P017 1er étage - P 7 Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) Dalles plastiques Dalles plastiques beige	Matériau semi-dur de type dalle de sol (gris) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
018	M018-P018 1er étage - P 7 Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) Dalles plastiques Dalles plastiques rouge	Matériau souple de type dalle de sol (orange) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)(i)	MET	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
019	M019-P019 1er étage - P 7 douche Revêtements de sol Colles des carrelages Colles des carrelages sol	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau de type peinture (gris) en traces	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
020	M020-P020 1er étage - P 7 douche Revêtements de murs Colles des carrelages Colles des carrelages					

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 91 85 31 - Site Web: www.eurofins.fr/ndb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-KC-112158-01

Version du : 25/10/2019 12:54

Page 5/6

Dossier N° : 19K034448

Date de réception : 24/10/2019

Date d'analyse : 24/10/2019

Référence Dossier : DOSSIER :

F2019-0417-SPL-BATIMENT 1

BATIMENTS : CASERNE BRUNE - BOULEVARD BRUNE -

19100 BRIVE LA GAILLARDE

PROPRIETAIRE : AGENCE SPL BA - 10 AV. MARECHAL

LECLERC - BP 80005 - 19100 BRIVE LA GAILLARDE

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
		Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
021	M021-P021 1er étage - P 7 douche Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Faux plafonds Faux plafonds	Matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (gris)	MOLP *	2	-	Fibres d'amiante de type chrysotile
022	M022-P022 1er étage - P 7 douche Revêtements de murs Colles des carrelages Colles des carrelages plinthe	Matériau dur de type carrelage, faïence (rouge) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) (foncé) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
023	M023-P023 1er étage - P 10 escalier nez de marche Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) Revêtement plastique avec sous-couche Revêtement plastique avec sous-couche	Matériau souple de type dalle de sol (rouge) ; matériau de type colle (noir)	MET	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
024	M024-P024 1er étage - P 12 Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) Revêtement plastique avec sous-couche Revêtement plastique avec sous-couche	Matériau souple de type revêtement de sol (gris) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (rose)	MET	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 91 85 31 - Site Web: www.eurofins.fr/ndb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-KC-112158-01

Version du : 25/10/2019 12:54

Page 6/6

Dossier N° : 19K034448

Date de réception : 24/10/2019

Date d'analyse : 24/10/2019

Référence Dossier : DOSSIER :

F2019-0417-SPL-BATIMENT 1

BATIMENTS : CASERNE BRUNE - BOULEVARD BRUNE -

19100 BRIVE LA GAILLARDE

PROPRIETAIRE : AGENCE SPL BA - 10 AV. MARECHAL

LECLERC - BP 80005 - 19100 BRIVE LA GAILLARDE

Identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.

Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.

"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

Observation(s) couche(s)

- (i) Les différentes couches colle jaune ragréage décrites de manière commune sont techniquement inséparables.

Océane Melle
Chef de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 91 85 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

7.3 - Annexe - Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante

Matériaux ou produit qualifié de dégradés

Localisation	Identifiant + Description	Etat de conservation	Mesures d'ordre générales préconisées
Néant	-		

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

1. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux circulations d'air

Fort	Moyen	Faible
1° Il n'existe pas de système spécifique de ventilation, la pièce ou la zone homogène évaluée est ventilée par ouverture des fenêtres, ou 2° Le faux plafond se trouve dans un local qui présente une (ou plusieurs) façade(s) ouverte(s) sur l'extérieur susceptible(s) de créer des situations à forts courants d'air, ou 3° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet d'air est telle que celui-ci affecte directement le faux plafond contenant de l'amiante.	1° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet est telle que celui-ci n'affecte pas directement le faux plafond contenant de l'amiante, ou 2° Il existe un système de ventilation avec reprise(s) d'air au niveau du faux plafond (système de ventilation à double flux).	1° Il n'existe ni ouvrant ni système de ventilation spécifique dans la pièce ou la zone évaluée, ou 2° Il existe dans la pièce ou la zone évaluée, un système de ventilation par extraction dont la reprise d'air est éloignée du faux plafond contenant de l'amiante.

2. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux chocs et vibrations

Fort	Moyen	Faible
L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme forte dans les situations où l'activité dans le local ou à l'extérieur engendre des vibrations, ou rend possible les chocs directs avec le faux plafond contenant de l'amiante (ex : hall industriel, gymnase, discothèque...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme moyenne dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques mais se trouve dans un lieu très fréquenté (ex : supermarché, piscine, théâtre,...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme faible dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques, n'est pas susceptible d'être dégradé par les occupants ou se trouve dans un local utilisé à des activités tertiaires passives.

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des autres matériaux ou produit de la liste B

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Classification des niveaux de risque de dégradation ou d'extension de la dégradation du matériau.

Risque faible de dégradation ou d'extension de dégradation	Risque de dégradation ou d'extension à terme de la dégradation	Risque de dégradation ou d'extension rapide de la dégradation
L'environnement du matériau contenant de l'amiante ne présente pas ou très peu de risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque important pouvant entraîner rapidement, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.

Légende : EP = évaluation périodique ; AC1 = action corrective de premier niveau ; AC2 = action corrective de second niveau.

L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte :

- Les agressions physiques intrinsèques au local (ventilation, humidité, etc...) selon que les risques sont probables ou avérés ;
- La sollicitation des matériaux ou produits liée à l'activité des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte.

Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, l'usage réel des locaux, un défaut d'entretien des équipements, etc...

7.4 - Annexe - Conséquences réglementaires et recommandations

Conséquences réglementaires suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Article R1334-27 : En fonction du résultat du diagnostic obtenu à partir de la grille d'évaluation de l'arrêté du 12 décembre 2012, le propriétaire met en œuvre les préconisations mentionnées à l'article R1334-20 selon les modalités suivantes :

Score 1 – L'évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectué dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation, ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage et de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception.

Score 2 – La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception.

Score 3 – Les travaux de confinement ou de retrait de l'amiante sont mis en œuvre selon les modalités prévues à l'article R. 1334-29.

Article R1334-28 : Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est inférieur ou égal à la valeur de cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à l'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante prévue à l'article R1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise des résultats des mesures d'empoussièrement ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est supérieur à cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues à l'article R1334-29.

Article R1334-29 : Les travaux précités doivent être achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation.

Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux.

Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

Article R.1334-29-3 :

I) A l'issue des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste A mentionnés à l'article R.1334-29, le propriétaire fait procéder par une personne mentionnée au premier alinéa de l'article R.1334-23, avant toute restitution des locaux traités, à un examen visuel de l'état des surfaces traitées. Il fait également procéder, dans les conditions définies à l'article R.1334-25, à une mesure du niveau d'empoussièrement dans l'air après démantèlement du dispositif de confinement. Ce niveau doit être inférieur ou égal à cinq fibres par litre.

II) Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits résiduels dans les conditions prévues par l'arrêté mentionné à l'article R.1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date à laquelle sont remis les résultats du contrôle ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

III) Lorsque des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante sont effectués à l'intérieur de bâtiment occupés ou fréquentés, le propriétaire fait procéder, avant toute restitution des locaux traités, à l'examen visuel et à la mesure d'empoussièrement dans l'air mentionnée au premier alinéa du présent article.

Détail des préconisations suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Réalisation d'une « évaluation périodique », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit, consistant à :
 - a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
 - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.
2. Réalisation d'une « action corrective de premier niveau », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés, consistant à :
 - a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ; b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
 - c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
 - d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.Il est rappelé l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement.
3. Réalisation d'une « action corrective de second niveau », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation, consistant à :
 - a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c) (paragraphe suivant) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
 - b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
 - c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
 - d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.En fonction des situations particulières rencontrées lors de l'évaluation de l'état de conservation, des compléments et précisions à ces recommandations sont susceptibles d'être apportées.

7.5 - Annexe - Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir

sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoissièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

7.6 - Annexe - Autres documents



Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD certifie que

ANDIA EXPERTISES
Monsieur ELIE
13 BVD DU SALAN
19100 BRIVE

Est titulaire d'un contrat d'assurance groupe n° 114.231.812, souscrit par la FIDI (Fédération Interprofessionnelle du Diagnostic Immobilier), garantissant sa responsabilité civile professionnelle pour ses activités de diagnostic immobilier.

Le montant de la garantie responsabilité civile professionnelle est fixé à 500 000 euros par sinistre et par technicien-diagnostiqueur. Au titre d'une même année, quel que soit le nombre de sinistres, le montant de la garantie ne pourra excéder 2 000 000 euros.

Date de prise d'effet du contrat : 01/04/2009

La présente attestation, valable pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. Elle est établie sous réserve du paiement de la cotisation à échoir et ne peut engager les MMA au-delà des conditions générales et particulières du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Bordeaux, le 4 mars 2019

L'assureur, par délégation, l'Agent Général

SUBERVIE ASSURANCES
Agent Général exclusif MMA
30, cours du Maréchal Juin - B.P 29
33023 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05.56.91.20.67 Fax : 05.56.91.95.75
Email : subervie.assurances@mma.fr
SARL au capital de 401 222€
N° ORIAS : 07001677 www.orias.fr



F0503

MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES / SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE A COTISATIONS FIXES / RCS LE MANS 775 652 126
MMA IARD / SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 537 052 368 EUROS / RCS LE MANS 440 048 882
SIEGES SOCIAUX : 14, BOULEVARD MARIE ET ALEXANDRE OYON - 72030 LE MANS CEDEX 9
ENTREPRISES RÉGIES PAR LE CODE DES ASSURANCES

Rapport de l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Numéro de dossier : F2019-0417-SPL-BATIMENT 1
Norme méthodologique employée : AFNOR NF P 03-201 – Février 2016
Date du repérage : 15/10/2019
Heure d'arrivée : 08 h 30
Temps passé sur site : 05 h 03

A. - Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : **Corrèze**Adresse : **CASERNE BRUNE**
BOULEVARD BRUNECommune : **19100 BRIVE-LA-GAILLARDE**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

..... **Bâtiment 1 -ETAGE RDC-1-2-3-4 Lot numéro : NC,**
Section cadastrale : NC, Parcelle numéro : NC,

Informations collectées auprès du donneur d'ordre :

☐ **Présence de termites dans le bâtiment**☐ **Fourniture de la notice technique relatif à l'article R 112-4 du CCH si date du dépôt de la demande de permis de construire ou date d'engagement des travaux postérieure au 1/11/2006**

Documents fournis:

..... **Néant**

Désignation du (ou des) bâtiment(s) et périmètre de repérage :

..... **Autre bâtiment de culture et de loisirs**..... **BAT 1****Nb. de niveaux : 5 (caves et combles inclus)****Nb. de bâtiments : 1****Nb. de cages d'escaliers principales : 3**

Situation du bien en regard d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L 133-5 du CCH :

..... **Le bien est situé dans une zone soumise à un arrêté préfectoral:****19100 BRIVE-LA-GAILLARDE (Information au 21/10/2019)****Niveau d'infestation faible****06-déc-01 - Arrêté préfectoral****14-déc-01 - Arrêté préfectoral**

B. - Désignation du client

Désignation du client :

Nom et prénom : **Agence SPL BA**Adresse : **10 avenue maréchal Leclerc**
BP80005 19101 BRIVE-LA-GAILLARDE

Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : **Autre**Nom et prénom : **Agence SPL BA**Adresse : **10 avenue maréchal Leclerc**
BP80005
19101 BRIVE-LA-GAILLARDE

C. - Désignation de l'opérateur de diagnostic

*Identité de l'opérateur de diagnostic :*Nom et prénom : **ELIE SEBASTIEN**Raison sociale et nom de l'entreprise : **ANDIA EXPERTISES**Adresse : **13 BOULEVARD DU SALAN
19100 BRIVE**Numéro SIRET : **510 676 992 00025**Désignation de la compagnie d'assurance : ... **MMA SUBERVIE ASSURANCES**Numéro de police et date de validité : **114 231 812 / 31/12/2019**Certification de compétence **CDPI3313** délivrée par : **I.Cert**, le **12/12/2017**

D. - Identification des bâtiments et des parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas :

Liste des pièces visitées :

Rez de chaussée - P 1	2ème étage - P 16
Rez de chaussée - P 2	2ème étage - P 17
Rez de chaussée - P 3	2ème étage - P 18
Rez de chaussée - P 4	2ème étage - P 19
Rez de chaussée - P 5	2ème étage - P 20
Rez de chaussée - P 6	2ème étage - P 21
Rez de chaussée - P 7	2ème étage - P 22
Rez de chaussée - P 8	2ème étage - P 23
Rez de chaussée - P 9	2ème étage - P 24
Rez de chaussée - P 10	2ème étage - P 25
Rez de chaussée - P 11	2ème étage - P 26
Rez de chaussée - P 12	2ème étage - P 27
Rez de chaussée - P 13	2ème étage - P 28
Rez de chaussée - P 14	2ème étage - P 29
Rez de chaussée - P 15	2ème étage - P 30
Rez de chaussée - P 16	2ème étage - P 31
Rez de chaussée - P 17	2ème étage - P 32
Rez de chaussée - P 18	2ème étage - P 33
Rez de chaussée - P 19	2ème étage - P 34
Rez de chaussée - P 20	2ème étage - P 35
Rez de chaussée - P 21	2ème étage - P 36
Rez de chaussée - P 22	2ème étage - P 37
Rez de chaussée - P 23	2ème étage - P 38
Rez de chaussée - P 24	2ème étage - P 39
Rez de chaussée - P 25	2ème étage - P 40
Rez de chaussée - P 26	2ème étage - P 41
Rez de chaussée - P 27	2ème étage - P 42
Rez de chaussée - P 28	2ème étage - P 43
Rez de chaussée - P 29	3ème étage - P 1
Rez de chaussée - P 30	3ème étage - P 2
Rez de chaussée - P 31	3ème étage - P 3
Rez de chaussée - P 32	3ème étage - P 4
Rez de chaussée - P 33	3ème étage - P 5
Rez de chaussée - P 34	3ème étage - P 6
Rez de chaussée - P 35	3ème étage - P 7
Rez de chaussée - P 36	3ème étage - P 8
Rez de chaussée - P 37	3ème étage - P 9
Rez de chaussée - P 38	3ème étage - P 10
Rez de chaussée - P 39	3ème étage - P 11
1er étage - P 1	3ème étage - P 12
1er étage - P 2	3ème étage - P 13
1er étage - P 3	3ème étage - P 14
1er étage - P 4	3ème étage - P 15
1er étage - P 5	3ème étage - P 16
1er étage - P 6	3ème étage - P 17
1er étage - P 7	3ème étage - P 18
1er étage - P 8	3ème étage - P 19
1er étage - P 9	3ème étage - P 20
1er étage - P 10	3ème étage - P 21
1er étage - P 11	3ème étage - P 22
1er étage - P 12	3ème étage - P 23
1er étage - P 13	3ème étage - P 24
1er étage - P 14	3ème étage - P 25
1er étage - P 15	3ème étage - P 26
1er étage - P 16	3ème étage - P 27
1er étage - P 17	3ème étage - P 28
1er étage - P 18	3ème étage - P 29
1er étage - P 19	3ème étage - P 30

1er étage - P 20
 1er étage - P 21
 1er étage - P 22
 1er étage - P 23
 1er étage - P 24
 1er étage - P 25
 1er étage - P 26
 1er étage - P 27
 1er étage - P 28
 1er étage - P 29
 1er étage - P 30
 1er étage - P 31
 1er étage - P 32
 1er étage - P 33
 1er étage - P 34
 1er étage - P 35
 1er étage - P 36
 1er étage - P 37
 1er étage - P 38
 1er étage - P 39
 1er étage - P 40
 2ème étage - P 1
 2ème étage - P 2
 2ème étage - P 3
 2ème étage - P 4
 2ème étage - P 5
 2ème étage - P 6
 2ème étage - P 7
 2ème étage - P 8
 2ème étage - P 9
 2ème étage - P 10
 2ème étage - P 11
 2ème étage - P 12
 2ème étage - P 13
 2ème étage - P 14
 2ème étage - P 15

3ème étage - P 31
 3ème étage - P 32
 3ème étage - P 33
 3ème étage - P 34
 3ème étage - P 35
 3ème étage - P 36
 3ème étage - P 37
 3ème étage - P 38
 3ème étage - P 39
 4ème étage - P 1
 4ème étage - P 2
 4ème étage - P 3
 4ème étage - P 4
 4ème étage - P 5
 4ème étage - P 6
 4ème étage - P 7
 4ème étage - P 8
 4ème étage - P 9
 4ème étage - P 10
 4ème étage - P 11
 4ème étage - P 12
 4ème étage - P 13
 4ème étage - P 14
 4ème étage - P 15
 4ème étage - P 16
 4ème étage - P 17
 4ème étage - P 18
 4ème étage - P 19
 4ème étage - P 20
 4ème étage - P 21
 4ème étage - P 22
 4ème étage - P 23
 4ème étage - P 24
 4ème étage - P 25
 4ème étage - P 26
 4ème étage - P 27

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
Rez de chaussée - P 1	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indice *
	Porte - Métal et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 5	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 7	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et papier peint et faïence	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 8	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 9	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
Rez de chaussée - P 10	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 11	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 12	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - PVC	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 13	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - PVC	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 14	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 15	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 16	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 17	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 18	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 19	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 20	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 21	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 22	Sol - Carrelage	Absence d'indice *

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - PVC	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 23	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - PVC	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 24	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 25	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 26	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 27	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 28	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 29	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - PVC	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 30	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 31	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 32	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 33	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et peinture et faïence	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 34	Sol - Carrelage	Absence d'indice *

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
	Mur - Plâtre et peinture et faïence	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - PVC	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 35	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 36	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 37	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
Rez de chaussée - P 38	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 2	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 3	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 4	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 5	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - crépi	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 6	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et faïence	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 7	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 8	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture et faïence	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
1er étage - P 9	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 10	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 11	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 12	Sol - Sol plastique	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 13	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 14	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - crépi	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 15	Sol - Parquet et lino	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 16	Sol - Sol plastique	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 17	Sol - Sol plastique	Absence d'indice *
	Mur - crépi	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 18	Sol - Sol plastique	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 19	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
1er étage - P 20	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - crépi	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 21	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 22	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 23	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - crépi	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 24	Sol - Parquet et lino	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 25	Sol - Parquet et lino	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 26	Sol - Parquet et lino	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 27	Sol - Parquet et lino	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 28	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 29	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 30	Sol - Sol plastique et carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et papier peint et faïence	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
1er étage - P 31	Sol - Sol plastique et carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et papier peint et faïence	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 32	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 33	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 34	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et peinture et faïence	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 35	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et peinture et faïence	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 36	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 37	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et peinture et faïence	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 38	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 39	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - crépi	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
1er étage - P 40	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 1	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
2ème étage - P 2	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 3	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 4	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et faïence	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 5	Sol - Sol plastique	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et tapisserie et faïence	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 6	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et faïence	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 7	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 8	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 9	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et peinture et faïence	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 10	Sol - Sol plastique	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 11	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 12	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
2ème étage - P 13	Sol - Parquet et lino	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 14	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 15	Sol - Parquet et lino	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 16	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 17	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 18	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 19	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 20	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 21	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 22	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 23	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - crépi	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 24	Sol - Parquet	Absence d'indice *

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 25	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 26	Sol - Parquet et lino	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 27	Sol - Parquet et lino	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 28	Sol - Parquet et lino	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 29	Sol - Parquet et lino	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 30	Sol - Sol plastique	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 31	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 32	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 33	Sol - Sol plastique	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 34	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et faïence	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
2ème étage - P 35	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 36	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et peinture et faïence	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 37	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 38	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 39	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 40	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 41	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture et faïence	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 42	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture et faïence	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
2ème étage - P 43	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture et faïence	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 1	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre -	Absence d'indice *
	Porte -	Absence d'indice *
3ème étage - P 2	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre -	Absence d'indice *
	Porte -	Absence d'indice *

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
3ème étage - P 3	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre -	Absence d'indice *
	Porte -	Absence d'indice *
3ème étage - P 4	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 5	Sol - Sol plastique	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et tapisserie et faïence	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 6	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et faïence	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 7	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 8	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 9	Sol - Sol plastique	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 10	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 11	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 12	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - crépi	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 13	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 14	Sol - Parquet	Absence d'indice *

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 15	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 16	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - crépi	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
3ème étage - P 17	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 18	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 19	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
3ème étage - P 20	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 21	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 22	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - crépi	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
3ème étage - P 23	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 24	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 25	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 26	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - crépi	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
3ème étage - P 27	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 29	Sol - Sol plastique	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Tapisserie	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 30	Sol - Sol plastique	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et tapisserie et faïence	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 31	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 32	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
3ème étage - P 33	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 34	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
3ème étage - P 35	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - Bois et Peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 36	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 37	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
3ème étage - P 38	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - crépi	Absence d'indice *

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
3ème étage - P 39	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
4ème étage - P 1	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
4ème étage - P 2	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
4ème étage - P 3	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
4ème étage - P 4	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
4ème étage - P 5	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
4ème étage - P 6	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
4ème étage - P 7	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
4ème étage - P 8	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
4ème étage - P 9	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
4ème étage - P 10	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
4ème étage - P 11	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
4ème étage - P 12	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
4ème étage - P 13	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
4ème étage - P 14	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
4ème étage - P 15	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
4ème étage - P 16	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
4ème étage - P 17	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
4ème étage - P 18	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
4ème étage - P 19	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
4ème étage - P 20	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
4ème étage - P 21	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - Plâtre et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
4ème étage - P 22	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Mur - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - crépi et Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre - pvc	Absence d'indice *
	Porte - bois et peinture	Absence d'indice *
4ème étage - P 23	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
4ème étage - P 24	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
4ème étage - P 25	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
4ème étage - P 26	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *
4ème étage - P 27	Sol - Parquet	Absence d'indice *
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indice *
	Plafond - dalles de faux-plafond	Absence d'indice *

(1) Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.

(2) Identifier notamment : ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes...

(3) Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature et la localisation.

* Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites.

E. – Catégories de termites en cause :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016) et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007.

La recherche de termites porte sur différentes catégories de termites :

- **Les termites souterrains**, regroupant cinq espèces identifiées en France métropolitaine (Reticulitermes flavipes, reticulitermes lucifugus, reticulitermes banyulensis, reticulitermes grassei et reticulitermes urbis) et deux espèces supplémentaires dans les DOM (Coptotermes et heterotermes),

- **Les termites de bois sec**, regroupant les kalotermes flavicolis présent surtout dans le sud de la France métropolitaine et les Cryptotermes présent principalement dans les DOM et de façon ponctuelle en métropole.

- **Les termites arboricoles**, appartiennent au genre Nasutitermes présent presque exclusivement dans les DOM.

Les principaux indices d'une infestation sont :

- Altérations dans le bois,
- Présence de termites vivants,
- Présence de galeries-tunnels (cordonnets) ou concrétions,
- Cadavres ou restes d'individus reproducteurs,
- Présence d'orifices obturés ou non.

Rappels réglementaires :

L 133-5 du CCH : Lorsque, dans une ou plusieurs communes, des foyers de termites sont identifiés, un arrêté préfectoral, pris sur proposition ou après consultation des conseils municipaux intéressés, délimite les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme. En cas de démolition totale ou partielle d'un bâtiment situé dans ces zones, les bois et matériaux contaminés sont incinérés sur place ou traités avant tout transport si leur destruction par incinération sur place est impossible. La personne qui a procédé à ces opérations en fait la déclaration en mairie.

Article L 112-17 du CCH : Les règles de construction et d'aménagement applicables aux ouvrages et locaux de toute nature quant à leur résistance aux termites et aux autres insectes xylophages sont fixées par décret en Conseil d'Etat. Ces règles peuvent être adaptées à la situation particulière de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte et de Saint-Martin.

F. - Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités et justification :

Néant

G. - Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Motif
Néant	-	

Nota : notre cabinet s'engage à retourner sur les lieux afin de compléter le constat aux parties d'immeubles non visités, dès lors que les dispositions permettant un contrôle des zones concernées auront été prises par le propriétaire ou son mandataire.

H. - Constatations diverses :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Observations et constatations diverses
Néant	-	-

Note 1: Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précise. Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF-P 03-200.

I. - Moyens d'investigation utilisés :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016), à l'article L.133-5, L.133-6, L 271-4 à 6, R133-7 et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007. La recherche de termites porte sur les termites souterrain, termites de bois sec ou termites arboricole et est effectuée jusqu'à 10 mètres des extérieurs de l'habitation, dans la limite de la propriété.

Moyens d'investigation :

Examen visuel des parties visibles et accessibles.

Sondage manuel systématique des boiseries à l'aide d'un poinçon.

Utilisation d'un ciseau à bois en cas de constatation de dégradations.

Utilisation d'une échelle en cas de nécessité.

À l'extérieur une hachette est utilisée pour sonder le bois mort.

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Agence SPL BA

Commentaires (Ecart par rapport à la norme, ...) :

Néant

J. - VISA et mentions :

Mention 1 : Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

Mention 2 : L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

Nota 2 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L.133-4 et R. 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

Nota 3 : Conformément à l'article L-271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

*Nota 4 : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **I.Cert Parc Edonia - Bâtiment G Rue de la Terre Victoria 35760 SAINT GREGOIRE (détail sur www.cofrac.fr programme n°4-4-11)***

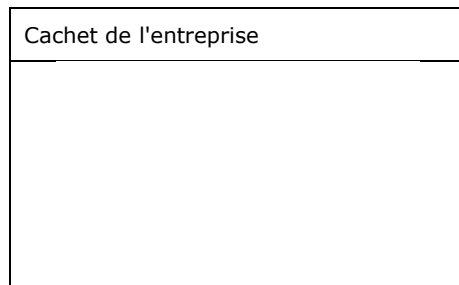
Visite effectuée le **15/10/2019**.

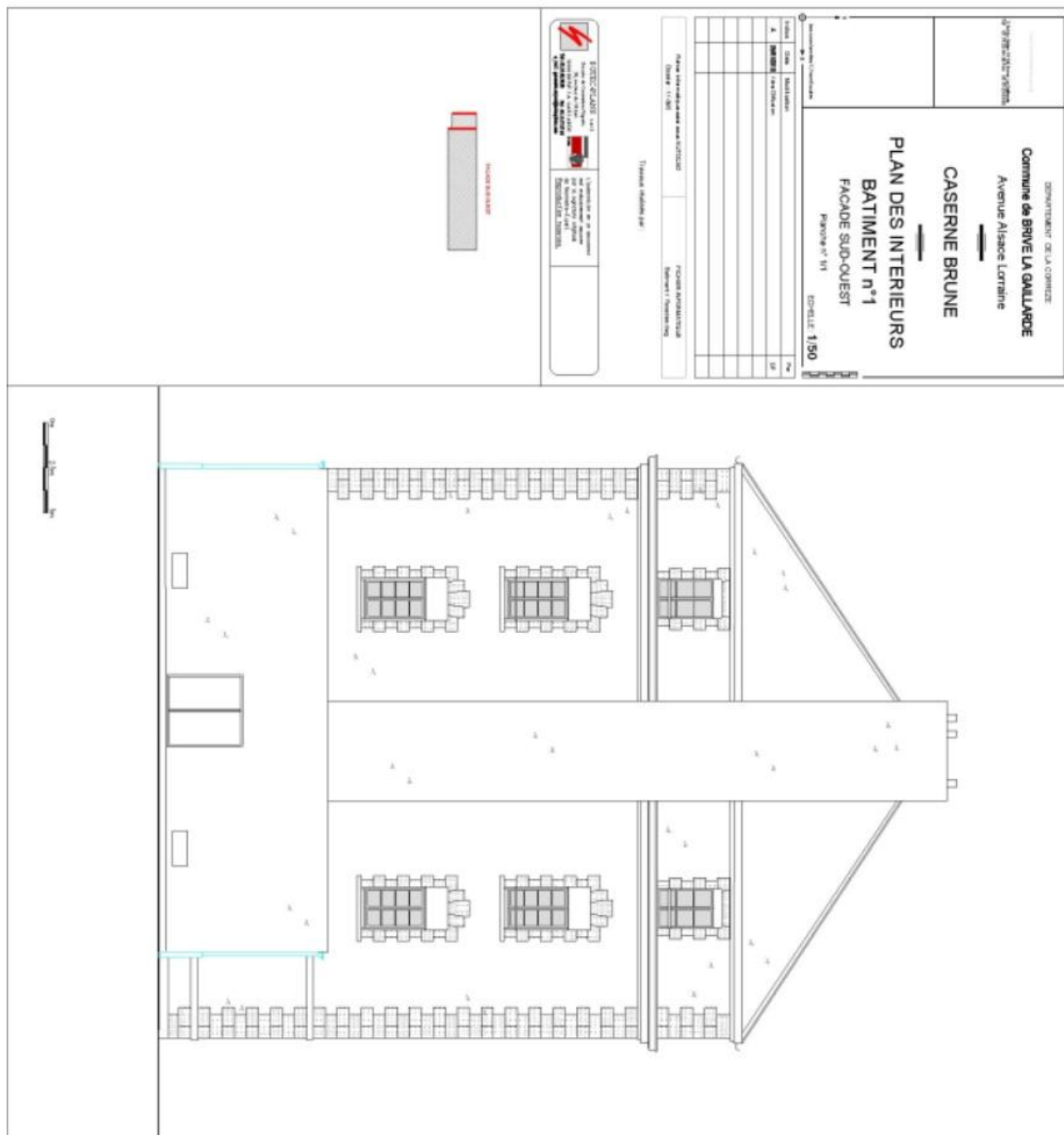
Fait à **BRIVE-LA-GAILLARDE**, le **15/10/2019**

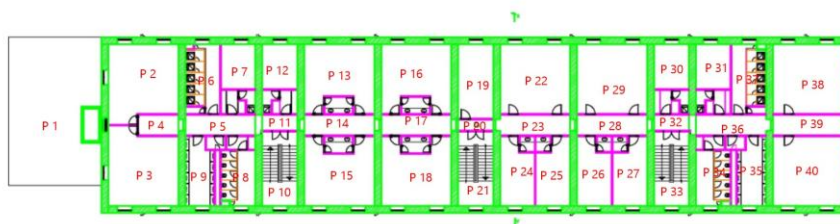
Par : ELIE SEBASTIEN

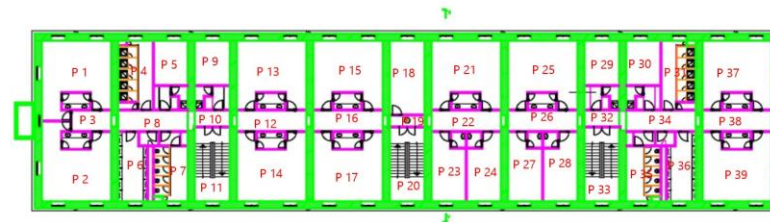


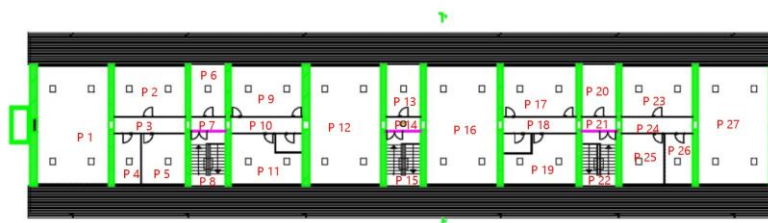
Cachet de l'entreprise

**Annexe – Plans – croquis**









Annexe – Ordre de mission / Assurance / Attestation sur l'honneur

Aucun document n'a été mis en annexe



Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD certifie que

ANDIA EXPERTISES

Monsieur ELIE

13 BVD DU SALAN

19100 BRIVE

Est titulaire d'un contrat d'assurance groupe n° 114.231.812, souscrit par la FIDI (Fédération Interprofessionnelle du Diagnostic Immobilier), garantissant sa responsabilité civile professionnelle pour ses activités de diagnostic immobilier.

Le montant de la garantie responsabilité civile professionnelle est fixé à 500 000 euros par sinistre et par technicien-diagnostiqueur. Au titre d'une même année, quel que soit le nombre de sinistres, le montant de la garantie ne pourra excéder 2 000 000 euros.

Date de prise d'effet du contrat : 01/04/2009

La présente attestation, valable pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. Elle est établie sous réserve du paiement de la cotisation à échoir et ne peut engager les MMA au-delà des conditions générales et particulières du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Bordeaux, le 4 mars 2019

L'assureur, par délégation, l'Agent Général

SUBERVIE ASSURANCES
Agent Général exclusif MMA
30, cours du Maréchal Juin - B.P 29
33023 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05.56.91.20.67 Fax : 05.56.91.95.75
Email : subervie.assurances@mma.fr
SARL au capital de 401 222 €
N° ORIAS : 07001677 www.orientas.fr



F0503

MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES / SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE A COTISATIONS FIXES / RCS LE MANS 775 852 126
MMA IARD / SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 537 052 369 EUROS / RCS LE MANS 440 048 882
SIÈGES SOCIAUX : 14, BOULEVARD MARIE ET ALEXANDRE OYON - 72030 LE MANS CEDEX 9
ENTREPRISES RÉGIES PAR LE CODE DES ASSURANCES